

REGLEMENT DU CRITERIUM DE LA PETANQUE ONESIENNE

- 15 formations sur invitation, représentent chacune une société. Toutefois, la société organisatrice pourra aligner une seconde formation en cas de défection de dernière heure.
- Pendant toute la durée du concours, seuls les 3 joueurs désignés avant le début du concours par chacune des sociétés, seront autorisés à jouer. Ils devront être en possession de la licence de l'année en cours. Chaque équipe sera composée de joueurs appartenant à la même société. Le port du maillot de club est obligatoire.
- Chaque équipe dispute au total 14 rencontres.
Les parties se disputent entre 40 et 45 minutes ou en 13 points.
Le score maximal pris en compte par partie est de 13 points.
- Le challenge mis en jeu par la société est confié pour un an à l'équipe victorieuse. Il doit être gagné 3 fois en 5 ans pour être acquis définitivement.

Partie gagnée : 3 points
Partie nulle : 2 points
Partie perdue : 1 point

- Pour le classement final, s'il y a égalité entre deux ou plusieurs équipes, elles seront départagées comme suit :

pour la première place

- a) résultat de la confrontation directe en cas d'égalité de deux équipes
- b) si plus de deux équipes, différence de points marqués/reçus sur l'ensemble des parties.

pour les places suivantes

- c) différence des points marqués/reçus sur l'ensemble des parties + confrontation directe si nécessaire.
- Le but ne peut être lancé que lorsque le cercle est tracé sur le sol. Pour être valable, le but doit être au minimum à 1 mètre de la ficelle du fond et à 50 cm des ficelles latérales.
Après 1 jet non valable, l'adversaire pose le but à un endroit de son choix dans les limites admises.
 - Si au cours d'une mène, le but sort du terrain délimité par les ficelles, y compris celle du fond :
 - a) il reste des boules à jouer à chaque équipe : la mène est nulle
 - b) il reste des boules à une seule équipe : elle marque autant de points qu'elle détient de boules à jouer.
 - A l'annonce de la fin de chaque partie, si le but n'a pas encore été lancé, la partie est terminée.
 - Le joueur dispose d'une minute pour jouer sa boule. Les boules et le but doivent être marqués afin d'éviter des contestations en cas de déplacement accidentel provenant d'un autre jeu.
 - Il est interdit de fumer sur les jeux.
 - Les décisions de l'arbitre sont sans appel.
 - Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par le jury.

Horaire	<u>Samedi</u>	:	13 H 30	Début du concours
		:	22 H 30	Arrêt des jeux
	<u>Dimanche</u>	:	09 H 00	Reprise de la compétition
		:	11 H 30	Apéritif d'honneur
		:	18 H 00	Fin du concours - Distribution des prix